



Source : COVID-19 École Enfants-du-monde

Hôpital régional de Saint-Jérôme
290, rue De Montigny
Saint-Jérôme, Qc J7Z 5T3

Hôpital Laurentien
234, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts, Qc J8C 2B8

Hôpital de Saint-Eustache
520, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache, Qc J7R 5B1

Hôpital de Mont-Laurier
2561, chemin de la Lièvre Sud
Mont-Laurier, Qc J9L 3G3

www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Direction adjointe Continuum santé Jeunesse
Direction du programme Jeunesse

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides



PLUS DE 80 INSTALLATIONS
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Communications - Septembre 2020

LE **CISSS** DES LAURENTIDES
complice de votre santé

BIENVENUE À LA POUPONNIÈRE



Feuillet d'information à l'intention
des parents d'un nouveau-né



Consignes à respecter afin d'assurer votre sécurité et celle de votre nouveau-né

1. Portez votre masque en tout temps et procédez à l'hygiène des mains.
2. Les deux parents sont autorisés au chevet du nouveau-né, à moins que les mesures de distanciation ne peuvent être appliquées. Dans ces cas particuliers, le personnel soignant vous informera.
3. Aucun visiteur n'est autorisé aux soins intermédiaires ou à la pouponnière.
4. Vos déplacements seront limités et vous devez demeurer dans l'espace assigné à votre nouveau-né. Par exemple, vous devez demander à l'infirmière de vous apporter les préparations de lait, etc.
5. Si votre nouveau-né est hospitalisé pour une longue durée, nous vous encourageons à demeurer à l'hôpital. Des accommodations sont prévues à cet effet. Aucune nourriture n'est autorisée aux soins intermédiaires ni à la pouponnière.
6. Il est recommandé d'apporter le minimum d'objets personnels lors de votre séjour et d'aviser vos proches de ne pas vous envoyer de cadeaux ou autres items durant votre séjour. Tout ce qui ne peut être nettoyé devra être mis en quarantaine pour une durée de 24 heures.
7. Lorsque vous quittez la pouponnière, évitez les déplacements sur l'unité et rendez-vous directement à votre chambre de courtoisie.

Si vous devez absolument quitter l'hôpital

1. Nous vous encourageons à respecter les pratiques sécuritaires de contrôle et prévention des infections; (port du masque lorsque requis, lavage de mains, distanciation sociale de 2 mètres).
2. Vous devez vous diriger directement vers la sortie de l'hôpital.

Lors de votre retour à l'hôpital

1. Avant de vous présenter à l'unité des naissances, communiquez avec nous. Quelques questions vous seront posées pour s'assurer que vous ne présentez pas de symptômes de la COVID-19.
2. Vous serez encouragés à changer vos vêtements à l'arrivée.

Toute situation particulière sera évaluée cas par cas.



Vous pouvez compter sur l'engagement de notre équipe pour vous offrir à vous et votre nouveau-né les meilleurs soins.

**Informez-nous
si vous présentez
des symptômes de la COVID-19**